



Résidence Bon Accueil
EHPAD de Chemazé



Département de la Mayenne
Arrondissement de Château-Gontier
C.C.A.S de CHEMAZE

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril, à dix-neuf heures et trente minutes, les Membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Chemazé, se sont réunis, salle du Conseil Municipal à la Mairie de Chemazé, sous la Présidence de Mme FOUILLEUX Caroline, Maire.

Étaient présents : M. AUDOUIN Thibaut, M. BRILLET Daniel, M. JOLY Didier, Mme LEMERCIER Cécile, Vice-Présidente,

Absents excusés : Mme MAGE Lucie, Vice-Présidente, Mme PIQUET Virginie, Vice-Présidente,

Absents : Mme BRIZARD Marie, Mme DERVAL Aurélie, M. MARCHAND Jean-Yves, M. NOUVEL Julien,
Secrétaire de séance : M. BRILLET Daniel

La réunion prévue initialement le mardi 11 avril 2023 a été annulée et reportée pour défaut de quorum, le mardi 18 avril 2023.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 mars 2023.

CCAS de Chemazé

1) Dossier d'aide sociale

Aucun dossier d'aide sociale n'est à l'ordre du jour

Résidence Bon Accueil - EHPAD de Chemazé

2) Approbation de l'Etat Réalisé des recettes et des dépenses 2022 de l'EHPAD de Chemazé

Considérant l'obligation et la nécessité de soumettre le vote de l'ERRD de la Résidence Bon Accueil de Chemazé au Conseil d'Administration du CCAS de Chemazé.

Le conseil d'administration, délibérant sur l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses de l'exercice 2022 présenté par Madame BRILLET Ghislaine, Directrice de l'EHPAD de Chemazé,

Décide à l'unanimité (Madame la Présidente s'est retirée pour le vote), après en avoir délibéré,

D'approuver l'ERRD 2022, tel qu'il ressort du document budgétaire, élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par les instructions budgétaires et comptables intégrant notamment les annexes telles que prévues dans la circulaire relative au cadre budgétaire et comptable des opérateurs de l'Etat et des établissements publics nationaux.

Il en ressort :

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES :

COMPTE DE RESULTATS – HEBERGEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	319 837,62 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	800 763,15 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	401 349,35 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	55 875,93 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	161 338,31 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	11 919,87 €
TOTAL DES DEPENSES	882 525,28 €	TOTAL DES RECETTES	868 558,95 €
RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE HEBERGEMENT : -13 966,33 €			

COMPTE DE RESULTATS – DEPENDANCE			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	21 856,94 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	250 352,54 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	239 893,78 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	7 797,87 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	4 771,42 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	266 522,14 €	TOTAL DES RECETTES	258 150,41 €
RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE DEPENDANCE : -8 371,73 €			

COMPTE DE RESULTATS – SOINS			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	35 977,88 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	548 766,29 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	532 646,29 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	16 039,07 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	22 837,85 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	591 462,02 €	TOTAL DES RECETTES	564 805,36 €
RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE SOINS : -26 656,66 €			

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	377 672,44 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 599 881,98 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	1 173 889,42 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	79 712,87 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	188 947,58 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	11 919,87 €
TOTAL DES DEPENSES	1 740 509,44 €	TOTAL DES RECETTES	1 691 514,72 €
RESULTAT COMPTABLE CONSOLIDE DEFICITAIRE : -48 994,72 €			

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE :

DETERMINATION DE LA CAF			
DEPENSES		RECETTES	
RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE	48 994,72 €	RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	0,00 €
PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIF	0,00 €	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES	0,00 €
QUOTES-PARTS DES SUBVENTIONS ET FONDS ASSOCIATIFS VIRES AU RESULTAT	11 380,85 €	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	84 960,07 €
TOTAL	60 375,57 €	TOTAL	84 960,07 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT : 24 584,50 €			

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

APPORT OU PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT			
EMPLOIS		RESSOURCES	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	24 584,50 €
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	45 707,81 €	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	58 684,30 €
IMMOBILISATIONS	33 159,06 €	APPORTS, DOTATIONS ET SUBVENTIONS	11 269,36 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	33 649,58 €	AUTRES RESSOURCES	
TOTAL DES EMPLOIS	112 516,45 €	TOTAL DES RESSOURCES	94 538,16 €
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT : -17 978,29 €			

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL :

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL AU 01/01/2022	164 475,85 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	-17 978,29 €
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL AU 31/12/2022	146 497,56 €

3) Approbation du Compte de Gestion 2022 de la Résidence Bon Accueil de Chemazé

Après s'être fait présenter par Madame BRILLET Ghislaine, Directrice de l'EHPAD de Chemazé, le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses de l'exercice 2022,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 et celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les recettes et les dépenses sont régulièrement justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité (Madame FOUILLEUX n'a pas participé au vote) que le compte de gestion de la Résidence Bon Accueil de Chemazé dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

4) Affectation des résultats 2022 de l'EHPAD de CHEMAZE

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Actions sociales,

Résultats cumulés à incorporer :

	Hébergement	Dépendance	Soins
Résultat comptable 2022	-13 966,33 €	-8 371,73 €	-26 656,66 €
Résultat incorporé en 2021	0,00 €	-13 968,50 €	-79 367,00 €
Reprise réserve de compensation	13 966,33 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé à incorporer	0,00 €	-22 340,23 €	-106 023,66 €
		-128 363,89 €	

Décide à l'unanimité,

D'affecter le résultat d'exploitation 2022 comme suit :

	Hébergement	Dépendance	Soins
Excédents affectés à la réserve de compensation N+1 - 1068634	0,00 €		
Report à nouveau déficitaire – EHPAD sous CPOM - 11934		-128 363,89 €	
Montant total affecté	0,00 €	-128 363,89 €	

5) Fixation des tarifs des sorties 2023 à Terra Botanica

La commission animation de l'EHPAD de Chemazé a réfléchi aux possibilités de sorties à la journée et propose d'organiser des sorties à Terra Botanica.

Seize résidents pourront ainsi profiter d'une sortie à la journée sur l'année 2023.

Une participation financière sera demandée aux résidents.

Les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré et voté, décident à l'unanimité de fixer une participation de 25 € par personne et par sortie.

La Présidente déclare la session close.

La séance est levée à 20h36